USED FROM THE RISING TO THE SETTING SUN

BREAKFAST — LUNCH — SUPPER

BRINGS HEALTH AND STRENGTH

Huyler's COCOA

"QUALITY UNSURPASSED" Grocers Everywhere.

### MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

**Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.**

MARIAGES — Matthew Sumas à Louise C. Glapion, August Dours à Marie M. Estopinal, George Brown à Mme Prescilla Shaw, William Johnson à Victoria Williams, Philip J. Nelson à Margaret M. Nielines, Charles Schneider à Catherine Kuntz, Frederick Alexander à Luvinia Lebrancie, Justin Soulabère Jr à Anne Stahl, Frederick Helmer à Mary McGovern.

NAISSANCES — Mmes Eugène Riley une fille; Edward Hoffmann, une fille; Bernard Forester, une fille; Edward Brust, une fille; Justin W. Heft, une fille; William Mangin, une fille; Carlo Cristina, un garçon; John J. Vath, un garçon; W. Rodriguez, un garçon; Calogera Scaglione, une fille; J. H. Houck, une fille; William Hammer, un garçon.

DÉCÈS — Restela Shields, 5 mois, Asile St-Jean Berchman; John M. Neeley, 79 ans, Soldiers Home; Oliver R. Dertling, 11 ans, 2005 Kerlerec; Myrtle C. M. Weilbacher, 16 mois, 216 St-Maurice; Henry Koune, Sr, 62 ans, 3719 Washington; Jacob H. Abraham, 39 ans, 1504 St-Charles; Veuve L. A. Bradat, 79 ans, 1412 Hôpital; Veuve A. Genty, 76 ans, 1734 N Rampart; John Schultz, 78 ans, 744 Lesseps; James Brown, 26 ans, 822 St-Ferdinand; Charles Bercker, 37 ans, Hôtel Dieu; Juanita Coburn, 6 ans, 1120 St-Andrew; George Maxbury, 52 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis; H. Ganas, 30 ans, Hôpital de Marine des Etats-Unis; Archie Jones, 6 ans, 2613 St-Thomas; Mme Conrad Lohr, 46 ans, 1025 Royal; Veuve Armand Jafare, 76 ans, 1430 St-Claude; William Alexander, 27 ans, Huitième et Rampart; Nellie Davis, 36 ans, 2405 Josephine; Martha Washington, 50 ans, 317 Diana; Mme Margaret Vice, 42 ans, 134 Tchoupitoulas; Louise Warner, 60 ans, 3106 Tchoupitoulas; Elizabeth Sexton, 29 ans, 4719 Annunciation; Fanny Dixon, 45 ans, 2229 S. Liberté; Ellen Johnson, 90 ans, Newton et Bienvenue; John Prigge, 78 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; John Perot, 47 ans, 2111 Calliope; May J. Johnson, 38 ans, 3043 Dryades; Unger Wiesman, 81 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

## TRIBUNAUX.

**Cour Civile de District.**

Successions ouvertes.

Mary Volk, Vve Thos. A. Oliver, Mme Céleste Dupaquet.

Chas J. Schmidt vs Jacob Denner, injonction.

Max H. Heilbronner vs Louis Weber, action en dommages de $1500.

Mme Julia Lindenschmit vs Chas F. Lurges, demande en partage.

**Deuxième Cour Inférieure**

**Juge A. M. Lucas.**

Comparutions :

Fred John, Aug. Smith, Thos. Negrotto, actes de violence.

Condamnations :

D. Dantrone, Mollie Jones, attaque, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération; Fred Wilson, port d'arme cachée, $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Acquittés

Michel Comer, désertion du foyer conjugal; Hy Bolsen, attaque à main armée; Fred Nyder, larcin; Willie Gipson, attaque et blessure.

Trouvé coupable

Richard E. Rey, actes de violence.

## FAITS DIVERS.

## Conseil Municipal.

Séance régulière hier soir sous la présidence de M. McHacken.

MESSAGE DU MAIRE.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, le 9 février 1904.

Au Conseil.

Rapport hebdomadaire du commissaire des édifices publics du 2 au 8 février 1904.

Rapport mensuel du même fonctionnaire pour le mois de janvier 1904.

Communication de l'honorable Wm. C. Stubbs, commissaire de l'Etat à l'exposition de l'achat de la Louisiane à St-Louis, qui requiert le prêt d'objets se trouvant dans le Cabildo, les lustres qui y sont suspendus, pour figurer dans le pavillon de la Louisiane à St-Louis.

Il est également requis que certains tableaux se trouvant dans le bureau du maire, à l'hôtel de ville, soient prêtés dans le même but.

Tous ces objets devront être rendus en bon état et remis en place.

Démission de M. John Finan, membre de la commission d'examen de la plomberie.

J'ai nommé commissaires de l'avenue Bienville MM. J. Hanno Deiler, John N. Frowen, Stephen Mellinger, Rich. H. Pedarre, Frank S. Marks, Otto M. Limp, H. J. Dureau, Wm Frantz, Joseph Brandner, Geo. Eichard.

Je vous transmets le rapport semi-annuel de la commission des eaux et égouts.

Respectueusement,

PAUL CAPDEVIELLE,
Maire.

Le message du maire est reçu et les nominations sont approuvées.

Après la lecture des rapports le Conseil adopte diverses ordonnances, entr'autres :

Une ordonnance permettant à O. B. Mora d'ouvrir un débit de liqueurs au numéro 2025 de la rue Mepomene.

Une ordonnance enjoignant à l'ingénieur de la ville de préparer des plans et au contrôleur de la ville de demander des soumissions pour la construction d'une écurie en arrière de la Maison de détention.

Une ordonnance enjoignant au contrôleur de demander des soumissions pour la fourniture de pain pendant un an au département des édifices publics et de police.

Sur motion de M. Carey, amendée par M. Dixon, le conseil décide de faire en corps une enquête sur le pavage du terrain neutre de la rue du Canal et l'émission de certificats en faveur de A. Hiller et Cie.

La lecture des affaires nouvelles terminée, le conseil s'ajourne au mardi 23 février.

### Nombreux visiteurs.

Les hôtels de la ville du Croissant se remplissent rapidement, car nous voici bientôt à la fin du carnaval.

Les hôteliers qui ont des maisons très achalandées refusent du monde faute de place : M. Blakeney lui-même, malgré ses agrandissements, trouve l'hôtel St-Charles trop exigu, avant une clientèle qui s'accroît chaque année.

Dans beaucoup d'hôtels, les chambres sont occupées par deux locataires au lieu d'un; mais cette combinaison n'est pas toujours possible.

Il en est de même à l'hôtel Denechaud, à l'hôtel Grunewald et à l'hôte. Commercial. On attend encore bien des clients, qui ne peuvent quitter leurs affaires qu'au dernier moment.

Le carnaval fait affluer ici une foule plus nombreuse chaque année; elle ne se lasse pas d'admirer les splendides parades de la rue, et les fêtes auxquelles convient les organisations carnavalesques, dont l'imagination n'est jamais à court, et la courtoisie fort aimablement hospitalière pour les étrangers.

Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon.

UN ARTICLE DE TOILETTE D'UNE GRANDE FINESSE.

Les personnes raffinées en font usage depuis plus d'un quart de siècle.

PRÉPARÉE PAR

J. W. Lyon, D.D.S.

7 jan—1 an—mer

### Devant le recorder Marmouget

Un homme nommé Jos. Burke a été hier traduit devant le recorder Marmouget comme suspect et dangereux. L'officier Matus a déclaré qu'il l'avait arrêté sur la requête du capitaine du Proteus, qui l'avait surpris à bord du bateau.

Burke a confirmé cette allégation devant le juge, ajoutant qu'il avait quitté le steamer en arrivant à la Nouvelle-Orléans, et qu'il était retourné plusieurs fois à bord pour y reprendre son emploi, le chef des garçons de service lui ayant promis de l'embaucher de nouveau.

Pendant qu'il se trouvait à bord la passerelle a été retirée. Il n'a pu regagner le quai et le capitaine l'ayant découvert, l'a fait envoyer à terre pour le remettre à un officier de police comme vagabond. Ces explications ayant été données, le recorder a déchargé Burke et lui a dit qu'il aurait à trouver de l'emploi ici, s'il voulait rester à la Nouvelle-Orléans.

John Roberts, un jeune nègre à la suite d'un rapport de police, a été traduit devant le recorder Marmouget, hier matin. Un affidavit l'accuse de bataille et de bris de paix.

Quand l'officier de police est venu pour l'arrêter, bien qu'il a résisté énergiquement.

Sa sœur, Rosie Roberts a essayé de le faire échapper, et ce n'est qu'après une lutte avec l'officier qu'on a pu le faire obéir à la loi.

Il a été condamné à $25 ou 30 jours pour avoir résisté à l'officier; par la suite, il sera puni pour rixe et bris de paix.

Rosie a été condamnée à $5 ou 30 jours, pour être intervenue entre l'officier et son frère.

### Dupe facile.

Walter Lawley habite la campagne, à Overburg, dans l'Etat du Mississipi, et faute de prudence il emportera une impression désagréable de la journée qu'il a passée lundi dans la Ville du Croissant.

Il s'est, dit-il, rendu au Marché Français et y a demandé un verre de bière. Après l'avoir bu, il ne se souvient plus de ce qui a amené la triste constatation qu'il a faite et dont il a informé le recorder : il s'est aperçu qu'on lui avait enlevé $18, son billet de retour par le chemin de fer, plusieurs bijoux de peu de valeur. L'a repris ses sens hier matin dans une cellule de police où on l'avait mis en sûreté ayant été trouvé en état d'ivresse.

## GRAND JURY.

Le Grand Jury s'est réuni hier matin, mais il ne s'est occupé que de l'affaire de la Maison de Détention.

Le Grand Jury avait antérieurement été appelé à se prononcer et à décider entre les allégations de M. Hardee, ingénieur de la ville, et les protestations de l'architecte Chas. H. Charleton; le bureau du Service Civil s'était aussi préoccupé de la controverse qui s'était produite.

Les accusations portées ont été déclarées non fondées par la commission du Service Civil et M. Charleton a été depuis réinstallé à son poste.

Il s'est produit un certain mécontentement à la suite de cette dernière mesure et le grand jury a tenu à se rendre compte de cette affaire dans laquelle on a entendu hier matin à titre de témoins MM. le colonel Thos H. Thorpe, les reporters Thomas Nolan et John Coleman, l'entrepreneur Mills, M. McGrath, trésorier de la ville, un membre du bureau du service civil et quelques autres.

### Pardevant le juge Chrétien

Le juge Chrétien a rendu une décision intéressante hier matin renversant une décision donnée en juillet dernier par le juge Gill.

Les intéressés sont le Dr. Sladovich, assistant de l'agent d'immigration de Etats-Unis, et sa femme, qui ont accepté de prendre comme pupille une fillette boiteuse nommée Maggie Silcho.

Mme Sladovich a été condamnée, en juillet dernier, à $25 ou 30 jours par le juge Gill pour sévices contre cette enfant, jugement dont on a fait appel au juge Chrétien.

A la suite de cet appel, le juge Chrétien sachant que cette petite fille, confiée à M. et Mme Sladovich, avait été laissée seule étant infirme, n'a vu là qu'une négligence imprudente, ses tuteurs n'étant rentrés chez eux qu'après minuit.

A leur retour, ils ont trouvé Maggie sur le trottoir avant quitté la maison. L'officier de police présent a déclaré que Mme Sladovich avait frappé trois fois l'enfant de sa main ouverte sur le dos, ce que nie Mme Sladovich.

Le juge déclare que cette manière d'agir ne constitue ni une attaque ni un assaut, une mère adoptive ayant le droit de frapper sa pupille si le traitement subi ne dépasse pas les bornes.

—Le juge Chrétien a décidé une autre affaire, celle de l'électricien Georges Quave, employé sur la ligne Sud Peters, accusé d'avoir fait collision avec un wagon de police, et d'avoir blessé l'agent de police Patrick Quinn. Quave a été condamné à $25 ou 30 jours, à la première cour criminelle de cité : le juge Chrétien a approuvé la décision du juge Gill.

Cette collision a eu lieu le 3 décembre, à l'angle des rues Lafayette et Peters : le wagon a été très abîmé, et Quinn a été si gravement blessé qu'il ne marche qu'à l'aide de béquilles. Le juge a décidé que les témoignages ont prouvé qu'il y avait eu de la négligence et de l'incurie dans la conduite de l'électricien. La façon dont le wagon de police a été atteint prouve, selon le juge, que l'électricien pouvait empêcher cette collision en se conformant aux règlements.

—Nancy Stedelin, accusée d'attaque et de bataille à l'égard de H. P. Fruthaler, conducteur de char, a été taxée à $25 ou 30 jours par le juge G...

La Cour a approuvé cette décision.

## PETITE VEROLE.

E. B. Griffen a été accusé pardevant le juge Hughes, hier matin, d'avoir apporté en ville la petite vérole. Il a déclaré être devenu malade à Jackson, Miss., après avoir fait un voyage dans lequel il a visité plusieurs villes de l'Etat. On l'a envoyé dans un hôpital, où il a été isolé.

Il n'y avait là que des noirs. Il constate n'avoir pas reçu les soins qu'on aurait dû lui donner et il est venu ici pour se faire soigner convenablement.

A son arrivée ici il a été recueilli par les autorités du Bureau de Santé et il est actuellement rétabli. Le juge Hughes l'a mis en liberté sur parole. M. Griffen est employé au Bureau des Arts et de la Littérature à Washington. Le Bureau de Santé, actuellement, a un cas analogue sur lequel il doit faire une enquête. Un affidavit devra être fait à cet égard.

### Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Jno. H. Keller à O. P. Untereimer, un terrain borné par les rues St André, Félicité, Clara et Willow, $400.

Mme L. Newhouse et als à Geo. W. Dunbar, deux terrains bornés par les rues Marengo, Constantinople, Baronne et Carondelet, $2,900.

L. Bonquois à Mme Simon E. Font, un terrain borné par les rues Coliseé, Chestnut, Septième et Huitième, $2750.

Jacob Holzenthal à John W. Holzenthal, un terrain borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Joséphine, $1000.

L. L. Chevalley à Jos. Whitmore, un terrain borné par les rues Eléonore, Magasins, Constance et Nashville, $200.

L'acquéreur au vendeur, même terrain, $2,000.

A. H. Anten à Edw K. Russ, un terrain borné par les rues Oak, Dante, Dublin et Zimple, $1,300.

### Méprise fâcheuse.

Ambroise Narcisse a été blessé par un coiffeur italien nommé Mike Peppitone, ce dernier le prenant pour un voleur.

Peppitone habite le devant de la maison du 744 de la rue Sud-Rempart, et Narcisse est installé en arrière de la construction qu'habite l'Italien. La cour est commune, et se trouve entre les deux locataires.

En arrivant chez lui voyant un inconnu se promener dans la cour à 6 heures du matin Peppitone a pris son voisin pour un voleur et l'a tiré sur lui deux coups de révolver.

Une des balles a atteint Narcisse au sein droit, et l'autre l'a blessé à la main droite.

Il a été transporté à l'hôpital.

### Vol d'un harnais

Pendant la journée, avant hier, un voleur a pris un harnais valant $10.50 qui se trouvait dans la boutique de la Maison Collins & Co., à l'angle des rue Decatur et Bienville.

### Envoyé devant la cour criminelle.

Charles Stuart a été accusé d'avoir attaqué et volé Mme M. Pendergrast, le soir du 26 janvier, rue Baronne. Après avoir subi un interrogatoire préliminaire, il a été envoyé par le juge Gill à une cour supérieure.

### Bal à l'Opéra.

Le bal des Atlantéens a été donné hier soir à l'Opéra Français.

Les tableaux ont été admirables. Ils représentaient la Déesse du Soleil.

Mlle Cora Stanton était reine et Mlles Isabelle Spellman, Louise Lange, Bessie Kidder et Mary Matthews demoiselles d'honneur.

### Noyé

Joseph Blanco, un gamin de 9 ans demeurant rue Tchoupitoulas, 3723, se trouvait sur la levée au pied de la Quatrième lorsqu'il est accidentellement tombé à l'eau et s'est noyé. Son corps n'a pas été repêché.

### Rixe.

Matt Landgan, un homme de couleur âgé de 62 ans, a reçu deux coups de couteau au visage hier soir dans une querelle avec un nègre inconnu, à l'angle des rues Baronne et Lafayette. Il a été transporté à l'hôpital.

### VOLS.

Entre deux et quatre heures hier matin, un voleur a pénétré dans la demeure de H. E. Reynolds, rue State 411, et en a emporté des bijoux d'une valeur de $67.80.

—La demeure de M. Hy Chalin, rue Lowerline, 539, a été visitée par un voleur hier matin. Il a fait siens des vêtements.

### Arrestation.

Owen McBermott, un chauffeur du steamship "Porteous", a été arrêté hier après-midi sur la levée, au pied de la rue Toulouse.

Il est accusé de vol.

PATURAGE SONIAT,

4 milles au-dessus des limites de la ville, à 1/4 de mille du Harahan Crossing.

Foin, chevaux et vaches à vendre; le soin le meilleur du stock, beaucoup d'eau, terres à louer convenables pour le coton, le riz et les légumes. S'adresser à Lucien Soniat sur les lieux ou à la station B Carrollton P.O., Lne.

26 jan—1m

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent au Sud pour en—

BALANCES DE HOWE.

23nov—dim mer

## DÉCÈS

SORBET — Décédée mardi, 9 février à 8 heures a. m. âgée de 67 ans et 6 mois Mme Vve CELESTIN SORBET, née Marie Laporte, native de France. Les amis et connaissances des familles Sorbet, Laporte, Ricourt, Gouzot et Quillo sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi 10 février 1904 à 3 heures précises de l'après midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1031 rue Bourbon, près Ursulines.

JOHN BONNOT

entrepreneur de pompes funèbres

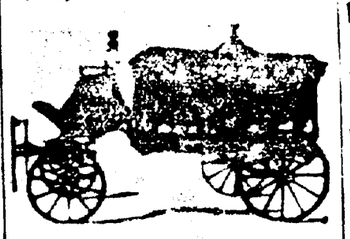

Henri Bonnot, Directeur

No 823 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1048

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT,

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funèbre gratuit aux clients.

30 août—1 an

TELEPHONE 2824

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

## PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Cuisinière de premier ordre. Bons gages. S'adresser 1548 avenue Jackson, coin St Charles. 10 fév—1f

DEMANDE—Un ouvrier serrurier et un apprenti. S'adresser chez F. Mangin, No 721 rue Ste Anne. 9 fév—3f

Je peux vendre promptement

Pour du comptant, sans publicité locale, vos affaires, propriété foncière ou association, peu importe où elles se trouvent situées. Envoyez-moi les renseignements complets, les prix, etc. S'adresser.

CHAS E. POWELL,
19 W. rue Mohawk,
Buffalo, New York.

26 jan—1m

## AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA

Saison 1903-04 ..... Direction F. Ch. Ley

MERCREDI 10 Février à 8 heures

40me soirée d'abonnement.

"LE TROUVERE"

Opéra en 4 actes Musique de Verdi

Les personnes ayant loué des places pour la représentation de samedi, 13 février à l'Opéra Français sont priées de bien vouloir retirer leurs billets le plus tôt possible, de nombreuses demandes de place étant adressées chaque jour à la direction.

9fev 2f

ST. CHARLES

Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE

Troupe d'Arabes d'Radi Tabar

Matthews & Ayres, Young et DeVoie, Eckhoff & Gordon, Anna Caldwell, Les Ste Vaux, Greene & Werner, Filson & Errol.

SCENES ANIMEES.

Tous les Soirs ..... 10, 25 et 50c

Matinées quotidiennes excepté lundi, 10 et 25c

9 fév—5f

GRAND. Toute cette Semaine.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.,

Présentant le chef-d'œuvre du siècle,

THE RESURRECTION

Dimanche Matinée, 14 Février—Après No-Pegue. 9 fev—5f

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine.

Matinée Mercredi et Samedi

CHARLES FROHMAN

PRESENTE

JOHN DREW

Dans le plus grand succès de la comédie

"The Second in Command."

Par ROBERT MARSHALL

La Semaine Prochaine.....N. C. Goodwin.

9 fev—5f

CRESCENT Ce Soir et toute la semaine

Matinées Mar., Jeu. et Sam. à 2

Le comédien populaire allemand

LE CHANTEUR A VOIX D'OR

AL. H. WILSON

Dans une grande nouvelle pièce.

"A PRINCE OF TATTERS"

Toutes chansons sont Nouvelles

La semaine prochaine—THE STORKS

9 fev—5f

CRESCENT CITY

JOCKEY CLUB,

Commençant le Jeudi, 26 Novembre.

6 COURSES PAR JOUR.

Admission au Grand Stand.....$1.00

Dames..... 50c

22 nov—4m

EXCURSIONS DU DIMANCHE A BON MARCHE

SUR LE NEW ORLEANS, FORT JACKSON ET GRAND ISLE RAILROAD.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.

J. S. LANDRY
Surintendant.

### Soumissions Cachetées.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle-Orléans, le 25 janvier 1904 — Des soumissions cachetées seront reçues par le Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans, à leur bureau, No 337 rue Carondelet, jusqu'au jeudi, le 18 février 1904, à 7:30 heures p. m., pour la construction du Hangar en Acier de la rue Girod.

Dépôt, $2,000. Paiement quatre-vingt pour cent mensuellement. Bon du montant entier du contrat.

Plans, formes de soumissions, etc., sont enregistrés au bureau de l'ingénieur J. F. Coleman, No 205 Bâtisse Hennen, Nouvelle-Orléans, par lequel des jeux complets seront fournis sur un dépôt de quinze dollars, ($15); le dépôt sera remboursé sur la livraison dudit jeu en bon état.

Le droit est réservé de rejeter chacune et toutes les soumissions. Les soumissions doivent être adressées : Soumission pour le Hangar en Acier de la rue Girod.

HUGH McCLOSKEY
Président.

26 janv—26 janv au 18 fév inclus

---

étude....

Et il allait partir immédiatement en chasse aux observations, après s'être seulement assuré qu'il avait bien sur lui le calepin que, sous le nom de notes, il couvrait d'hiéroglyphes....

Mais ce n'était pas l'affaire de la nuée de portefaix qui encombrent toujours le quai et qui lui rappelèrent, fort heureusement, qu'il devait avoir des bagages et lui prouvèrent la nécessité de se laisser conduire à un hôtel.

Ils se battirent entre eux selon la coutume, et finalement, le vicomte Tiburce fut emporté par le parti triomphant à l'Hôtel International, où le hasard le fit arriver, juste comme le patron demandait à un voyageur, qui rentrait lui aussi :

—Eh bien, avez-vous trouvé?

—Non, fit ce voyageur, avec une légère mauvaise humeur : pas une seule cabine de première classe....Et pour faire la traversée en deuxième classe, merci! Nous retournerons donc tout simplement au Caire, et nous irons prendre le paquebot à Alexandrie.

Le vicomte Tiburce eut à peine entendu ces mots, qu'avec sa vivacité habituelle et son perpétuel désir d'être obligeant, il interpellait ce voyageur :

—Mais, pardon, monsieur.... ne serait-ce pas, par hasard, à bord du "Saghalien" que vous auriez désiré une cabine de première classe?....

Le voyageur—un grand diable, assez mal tourné, bien que tout indiquât chez lui la prétention d'être très correct, même élégant, le visage tout rasé—eut un mouvement de surprise ennuyée devant l'intervention de cet inconnu qui venait se mêler de ses affaires.

Mais le vicomte Tiburce ne restait jamais en chemin quand il s'agissait d'être aimable; et il dit :

—Je viens justement de renoncer à ma cabine à bord du "Saghalien"....Sans doute l'ignorait-on encore, lorsque vous vous êtes rendu au bureau des Messageries?....Et....

L'individu le foudroya du regard; et son visage taillé à coups de serpe, prit la plus dédaigneuse expression, tandis qu'il répondait :

—Je vous remercie, monsieur; on m'a bien dit, en effet, qu'il y avait eu, tout d'un coup, une cabine de libre; mais il m'en fallait deux, une pour ma femme et une pour moi....

—La mienne était excellente, reprit Tiburce, incorrigible dans son désir d'obliger; madame aurait pu la prendre, et il restait justement d'excellentes cabines de seconde classe....

—Je vous remercie, monsieur! interrompit l'individu d'un ton impatienté.

Si impatienté et accompagné d'un geste de remerciement de la tête si raide, que le bouillant Tiburce faillit décocher quelque vive riposte.

Il l'eût certainement fait en France.

Sur cette terre, aujourd'hui presque anglaise, il ne voulut pas donner l'exemple de deux Français se querellant, surtout pour une telle vétille. Et il tourna le dos à ce désagréable personnage qui, lui-même, se dirigeait vers une femme, de tournure à la fois austère et gracieuse, laquelle descendait dans le vestibule de l'hôtel, déjà prête pour le voyage.

—Nous ne partons pas! lui annonça son mari, d'un ton à peu près aussi raide que celui dont il avait répondu à Tiburce.

Et celui-ci s'applaudit d'avoir gardé sa riposte. Si c'était sa manière, à cet homme, d'être désagréable!

La femme, que Tiburce pouvait apercevoir dans une glace, parut extrêmement étonnée, mais ne fit aucune observation devant le nouveau plan de voyage que lui annonçait son mari. Et ils remontèrent dans leur chambre.

—Ou diable! ai-je vu ces gens-là? se demandait soudain Tiburce, dans le cerveau de qui s'évoquaient des figures vaguement semblables, mais sur lesquelles il ne mettait pas un nom.

On vint lui annoncer alors que sa chambre était prête; et il ne pensa plus à ces voyageurs.

L'humanité, d'ailleurs, quand elle n'était pas préhistorique ou, pour le moins, historique, ne tenait que fort peu de place dans ses préoccupations.

En revanche, à peine était-il dans sa chambre, qu'il souriait, avec béatitude, à un animal étrange qu'on venait de lui apporter dans une niche avec ses bagages et qu'on aurait pu prendre pour un mouton minuscule, alors que c'était un chien d'une espèce inconnue, ramené par lui du Pamyr. Et il lui adressa la parole; car il était extrêmement loquace et aurait parlé à une borne, plutôt que de ne parler à personne.

—Ah! ah, nous voilà donc arrêtés à Port-Saïd, mon petit Moutonnet—il lui avait donné ce nom et comptait bien le faire entrer dans la science sous la dénomination de "chien Moutonnet-Chabrillac"—oui, mon ami, une petite anieroche, avant d'attendre à notre cher pays de France, où tu connaîtras enfin la gloire que méritent ta grâce et ta rareté....Mais tu dois bien comprendre que je ne pouvais me trouver à quelques heures du Sphinx menacé, sans aller constater par moi-même....

Le chien l'interrompit par un jappement furieux, dont le savant comprit tout de suite la signification, rendue plus explicite encore par la halètement de la bête et sa langue toute pendante.

Et ayant à se débarbouiller, Tiburce donna à boire à son compagnon, qui, malgré sa petite taille, buvait comme un moloss.

Puis il le délivra; et alors ce fut une folie de joie, autour de la pièce; car Moutonnet était très joueur, et le savant ne fit que difficilement sa toilette.

Mais la joie se changea en désespoir quand Tiburce voulut le remettre dans sa cagette. Les ouah! du petit chien indiquèrent, aussi nettement que les larmes d'un petit enfant, sa volonté de ne pas demeurer au logis. Et son maître dut parlementer avec lui.

—Voyons, Moutonnet, ce serait absolument déraisonnable! Tu sais bien que tu es un petit polisson, que tu te perds sans cesse. Rappelle toi, lorsque je t'ai cherché pendant huit jours, gratuitement.... Est-ce que tu te figures que je pourrais courir pendant huit jours après toi, ici, quand je dois partir demain à la première heure?....Non...non, monsieur Moutonnet, je ne vous emmènerai pas....Et venez.... venez ici....

Après quelques ruses et de malins clignements d'yeux, il réussissait à s'emparer de la petite bête, la réintégrait dans sa niche d'osier et avait néanmoins la politesse de lui donner encore des raisons;

—Vous vous égareriez certainement dans la poste, monsieur Moutonnet, et les gens de ce pays ont fort peu d'égards pour la gent canine....On vous seriez capable de vous glisser sur quelque navire en partance qui vous emmènerait Dieu sait où!....Et vous n'ignorez pas que l'Académie vous attend, monsieur Moutonnet, et, après l'Académie, le Jardin des Plantes, où vous vivrez d'heureux jours devant la banderie parisienne....Enfin, je vous assure que l'étude du canal de M. de Lesseps n'offrirait aucun intérêt pour vous!....

Comme si cette raison avait enfin convaincu Moutonnet, le petit chien voulut bien se tapir tout grognon dans sa niche; et le savant qui n'aimait contrarier personne, partit, l'âme plus sereine, pour son exploration à travers Port Saïd.

Journée charmante pour lui, ainsi que chaque fois qu'il pénétrait dans une nouvelle étude.

Il avait bien traversé le canal de Suez une première fois, à son retour du centre de l'Afrique; mais cela avait été rapide. Et, de la terre, cela lui offrait un tout autre aspect.

Il y consacra presque toute son après-midi, s'avançant jusqu'au bout des môles, s'aventurant sur les immenses cubes de béton qui les protègent contre l'incessant mouvement de la mer.

Mais quand vint le soir, avec un radieux coucher du soleil, il oublia assez aisément ce prodigieux effort des temps modernes, parce que, sur la rive opposée apparaissaient des silhouettes d'Arabes et toute une enfilade de chameaux.

C'était simplement des ouvriers et leurs montures, occupés aux travaux du canal, au perpétuel redressement de ses rives. Mais, pour cet amour de la vieille Egypte, c'était, aussitôt, l'évocation du temps jadis; et déjà les noms des Pharaons bourdonnaient à ses oreilles. Lesseps et son canal étaient oubliés, ou plutôt ce canal n'était plus que celui de Ramsès II que le grand souverain fit creuser par les Juifs.

L'imagination du vicomte Tiburce avait cela de particulier que, sachant parfaitement qu'elle s'abandonnait à des illusions folles, il n'en jouissait pas moins comme de la réalité, et presque machinalement, il recherchait tout ce qui pouvait le maintenir dans son hallucination. C'est ainsi, qu'au lieu de regagner son hôtel, il s'attarda dans les ruelles où il pouvait rencontrer Arabes et Fellahs et oublier la civilisation moderne dans toutes les belles choses qu'entrevoyait son cerveau.

Il était donc très tard lorsque les tiraillements de son estomac lui rappelèrent qu'il est sage, même pour un savant, de dîner.

*A continuer*